



PRÉFET DE LA CORRÈZE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Tulle, le 25/05/2023

ÉLECTION MUNICIPALE PARTIELLE COMPLÉMENTAIRE À SAINT-VICTOUR

Les électeurs et électrices de Saint-Victour sont convoqués le **dimanche 18 juin 2023** en vue de procéder à l'élection d'un conseiller municipal. En cas de nécessité, un second tour de scrutin aura lieu le **dimanche 25 juin 2023**.

Les candidatures devront être déposées à la sous-préfecture d'Ussel, 1 boulevard de la Prade 19200 Ussel, de préférence sur rendez-vous :

1^{er} tour :

- du mardi 30 mai au mercredi 31 mai 2023 de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00
- le jeudi 1^{er} juin 2023 de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00.

En cas de 2^e tour :

- le lundi 19 juin 2023 de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00
- le mardi 20 juin 2023 de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00.

Précisions :

Les candidats non élus au 1^{er} tour sont automatiquement candidats au 2^{ème} tour.

Cabinet du préfet

Bureau de la communication interministérielle

pref-communication@correze.gouv.fr



1, Rue Souham
BP 250 -19 012-TULLE Cedex